

RÉPUBLIQUE DU NIGER
Plan national d'investissement agricole (PNIA)
Préparation de la version finale du document de PNIA
Termes de référence

A. CONTEXTE

1. L'objectif global du PDDAA est d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté grâce à l'agriculture. C'est une initiative sous contrôle africain et dirigée par l'Afrique. A cet effet, les gouvernements africains ont convenu d'augmenter leurs investissements publics dans l'agriculture d'un montant minimal correspondant à 10 % de leurs budgets nationaux et de relever d'au moins 6% leur productivité agricole en s'appuyant sur quatre piliers¹. Le PDDAA est bâti sur des processus nationaux et régionaux commençant par la formulation de plans d'investissements et de programmes alignés avec les politiques et stratégies nationales en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire. A la demande de l'Agence de programmation et de coordination du NEPAD (NPCA) et avec l'appui des gouvernements espagnol et italien, la FAO a été mandatée pour appuyer les pays membres du PDDAA à préparer leur Plan national d'investissement agricole (PNIA)
2. A l'instar de tous les pays de la sous région, le Niger s'est engagé depuis octobre 2006 dans le processus de mise en œuvre de l'agenda de Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP), comme faisant partie des efforts nationaux de promotion du développement du secteur agricole et de la croissance économique. Ce processus s'est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement rural (SDR), adoptée depuis 2003 par le gouvernement (Décret n° 2003-310/PRN/MRA du 14 novembre 2003.
3. La table ronde, tenue du 29 au 30 septembre 2009, a abouti à la signature de la Charte nationale ECOWAP/PDDAA du Niger (Compact) qui établit un cadre de partenariat entre le gouvernement du Niger et les partenaires au développement pour la mise en œuvre du PNIA. La Charte précise aussi que le PNIA s'inscrira entièrement dans la SDR qui est le creuset de l'ensemble des interventions de développement du secteur agricole au niveau du pays.
4. Dans le cadre du processus Post-compact, le Secrétariat exécutif de la SDR (SE-SDR) a préparé, début juin 2010, un document préliminaire du PNIA (PNIA/SDR) qui a été présenté au Business meeting sur le financement des PNIA des pays membres de la CEDEAO, tenu à Dakar du 14 au 17 juin 2010.
5. Suite à la requête du Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Niger, Président du CIP/SDR, une mission de la FAO s'est rendue du 5 au 17 août 2010 au Niger pour appuyer le processus de finalisation du PNIA/SDR. Cette mission a travaillé avec le SE-SDR et les principales parties prenantes de la Charte pour préparer la finalisation du document du PNIA/SDR. A cet effet, elle a permis de préciser les axes prioritaires d'investissement et les prochaines étapes pour l'élaboration du document final (voir note de cadrage en annexe). La préparation du document final, notamment le développement du contenu des axes prioritaires d'investissement sera confiée à des consultants dont les tâches sont précisées ci-dessous.

B. CONTENU DE LA MISSION

6. La finalisation du PNIA sera menée à bien par trois consultant(e)s national(e)s, sous la supervision du Centre d'investissement de la FAO (TCIA). Les consultant(e)s travailleront en étroite collaboration avec les institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la SDR, en particulier le SE-SDR.

¹ 1. Etendre les superficies exploitées en gestion durable des terres; 2. Améliorer les infrastructures rurales et les capacités d'accès aux marchés liées au commerce; 3. Augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim; 4. Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies.

7. Un atelier de validation permettra de présenter et discuter avec les familles d'acteurs signataires de la Charte la version provisoire du PNIA/SDR et de préparer une version validée par toutes les parties prenantes.

8. Le Représentant de la FAO dans le pays mettra les moyens nécessaires à disposition de l'équipe et coordonnera les relations entre le Gouvernement, le Centre d'investissement de la FAO (TCIA) et les consultants nationaux.

CADRAGE DU PNIA/SDR

9. Le PNIA s'intégrera dans la SDR et présentera une vision dynamique des investissements à réaliser en priorité au cours des cinq prochaines années dans le secteur agricole au sens large². Le PNIA/SDR visera en priorité à s'attaquer aux contraintes structurelles qui constituent un frein à l'amélioration durable des performances du secteur agricole, et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Les objectifs et axes d'investissement retenus sont les suivants.

Objectif général: Augmenter et sécuriser la production agricole de manière durable en vue de contribuer à la sécurité alimentaire.

Objectifs spécifiques:

- Développer et sécuriser le capital productif des exploitations agricoles familiales;
- Améliorer de manière durable la productivité des terres et du travail sur les exploitations familiales;
- Améliorer les revenus que les ménages ruraux tirent des productions agricoles;
- Renforcer les capacités techniques et de gestion (des activités et des ressources) des producteurs agricoles et des OP.

Axes d'investissement:

1. Développement de la petite irrigation à la portée des exploitations familiales (Programmes/sous programmes: 2, 3, 4.1, 5, 6, 9, 11);
2. Intensification des systèmes d'élevage en veillant à minimiser les risques liés aux aléas climatiques (Programmes/sous programmes: 2, 3, 5, 6, 8, 12);
3. Aménagement/restauration des zones de production pour réduire l'érosion et le ruissellement des eaux de surface et améliorer la fertilité des sols (Programmes/sous programmes: 1, 2, 3, 6, 10, 13, 14);
4. Développement de dispositifs d'appui-conseil en liaison étroite avec les investissements physiques et/ou les filières porteuses (Programmes/sous programmes: 3, 6);
5. Révision et appui au dispositif de mise en œuvre de la SDR, en particulier au niveau de la programmation et du suivi-évaluation, et de système d'information du secteur rural (Programme/sous programmes: 7).

Structure du PNIA:

10. Le PNIA comprendra:
 - *une introduction*: présentation des étapes/logiques qui ont conduit à l'élaboration du PNIA (processus PDDAA, Compact, PNIA), etc.;
 - *le contexte*: contexte social et économique du pays, le secteur rural, la sécurité alimentaire, les stratégies du gouvernement et des bailleurs de fonds dans le secteur rural, le cadre/modalités de mise en œuvre de ces stratégies; les principales contraintes pour le développement du secteur rural;

² recouvrant les sous-secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt et l'environnement.

- *la raison d'être du Plan*: résumé des conclusions du contexte en liaison avec les programmes/activités qui seront intégrées dans le Plan;
- *une description des axes prioritaires d'investissement*: objectifs et approches du Plan, description et caractérisation de chaque axe d'investissement, mise en œuvre et arrangement, notamment les mécanismes de suivi et évaluation, les coûts et financement du Plan;
- *les bénéfiques et impacts*: principaux bénéfiques/impacts attendus des différents programmes du Plan; estimation du nombre de bénéficiaires;
- *une analyse des risques et de la durabilité*;
- *des annexes*: incluant entre autres, un cadre logique du Plan, un tableau de coûts relativement détaillés par programme et année, une matrice des interventions en cours; une matrice des parties prenantes; un document technique par axe prioritaire d'investissement proposé.

11. Le PNIA couvrira la période restante pour le Plan d'action de la SDR, soit de 2011 à 2015. Par ailleurs la préparation du PNIA sera réalisée en étroite synergie avec le processus d'élaboration de la requête au fonds GAFSP (Global Agriculture and Food Security Program) et l'élaboration du PANSA (Plan d'action national de sécurité alimentaire).

RESULTATS ATTENDUS

12. Un document de PNIA/SDR validé avec les parties prenantes de la Charte pour être soumis à la revue internationale des pairs.

13. Les consultants fourniront le document principal et les documents annexes en version électronique sous format Word et/ou Excel pour les tableaux de coûts.

C. TACHES SPECIFIQUES

14. L'équipe de consultant(e)s sera composée d'un(e) consultant(e) national(e) principal(e) et de deux consultant(e)s national(e)s.

CONSULTANT(E) NATIONAL(E) PRINCIPAL(E)

15. Sous la supervision générale de TCIA et en étroite relation avec le SE-SDR, le (la) consultant(e) national(e) principal(e) sera responsable de la préparation d'un document du PNIA pertinent, complet et cohérent selon le cadrage et le canevas retenus. Il (elle) assurera la coordination générale des contributions des autres consultants, leur harmonisation et intégration dans le document du PNIA. En même temps, Il (elle) sera responsable pour l'élaboration de l'axe prioritaire d'investissement 5 "Révision et appui au dispositif de mise en œuvre de la SDR, en particulier au niveau de la programmation et du suivi-évaluation, et de système d'information du secteur rural". De manière plus spécifique, le (la) consultant(e) devra mener à bien les tâches suivantes:

- établir les contacts avec la SE-SDR et les autres institutions nationales chargées de la mise en œuvre de la SDR et faire appel à eux pour insérer les programmes et actions d'investissement proposés dans le contexte national et échanger des informations sur les actions proposées;
- établir les contacts avec les ministères techniques concernés, les chefs de file et autres parties prenantes importantes (acteurs du secteur rural) pour collecter et échanger toutes les informations utiles ou nécessaires concernant l'axe prioritaire d'investissement 5;
- conduire l'élaboration du cadre logique et des différentes matrices servant de support à l'élaboration du Plan, avec la collaboration des deux autres consultant(e)s;

- (iv) appuyer les deux autres consultants(e)s et veiller au bon avancement de leurs tâches de manière à assurer une complémentarité et synergie étroites entre les axes/actions d'investissement proposés et leur alignement sur les programmes de la SDR;
- (v) préparer pour l'axe prioritaire d'investissement 5, un document technique (maximum 12 pages) contenant le contexte, les principales contraintes de développement, la justification, le contenu du programme, les modalités de mise en œuvre, les coûts et financement, les bénéficiaires et impact, les risques;
- (vi) élaborer avec les contributions des deux autres consultant(e)s et l'appui de TCIA et de la SE-SDR le texte principal du document de PNIA selon le canevas en annexe;
- (vii) soumettre le document technique n° 5 et une version préliminaire PNIA à la FAO et au SE-SDR et amender les documents sur la base des observations et suggestions reçues;
- (viii) participer à l'atelier de validation avec les familles d'acteurs signataires de la Charte et y présenter le document du PNIA;
- (ix) préparer la version finale du document du PNIA en y intégrant les dernières observations issues de l'atelier de validation.

16. Qualification et expérience: Au moins un diplôme de niveau Master of Science en agroéconomie/économie, ou dans une discipline apparentée, et plus de 10 ans d'expérience en matière de planification des investissements et de préparation de programmes/projets; bonne maîtrise des logiciels de traitement de texte et de tableurs.

CONSULTANT(E)S NATIONAUX (LES)

17. Deux consultant(e)s nationaux(les) seront recruté(e)s pour couvrir les domaines suivants:

- Consultant 1: Développement de la petite irrigation et Aménagement/restauration des zones de production, en charge des axes prioritaires d'investissement 1 et 3;
- Consultant 2: Intensification des systèmes d'élevage et Développement de systèmes d'appui-conseil, en charge des axes prioritaires d'investissement 2 et 4.

18. Sous la supervision générale du (de la) consultant(e) principal(e) et de TCIA et en étroite relation avec les ministères techniques concernés, les deux consultant(e)s nationaux(les) seront responsables, chacun pour les axes prioritaires d'investissement les concernant, de la préparation d'un document technique contenant tous les éléments nécessaires à la préparation des différents chapitres du PNIA. Ils (elles) travailleront de manière concertée entre eux (elles) et avec le (la) consultant(e) principal(e) pour harmoniser les approches et les propositions afin d'aboutir à une proposition d'actions en phase et cohérentes avec les objectifs du PNIA. Sur la base de leur document technique, ils rédigeront également des contributions pour le texte principal du PNIA. De manière plus spécifique, les consultant(e)s devront mener à bien les tâches suivantes:

- (i) établir les contacts avec les départements techniques concernés, les chefs de file et autres parties prenantes importantes pour les sous-secteurs concernés pour collecter et échanger toutes les informations utiles ou nécessaires, insérer les actions d'investissement proposées dans le contexte du pays en prenant en compte les interventions en cours ou programmées et recherchant les synergies possibles;
- (ii) analyser les contextes et les contraintes par sous-secteurs concernés, réunir les informations techniques, institutionnelles et financières nécessaires, les mettre en perspective pour justifier et décrire les actions envisagées dans les axes prioritaires d'investissement concernés;

- (iii) préparer, par axe prioritaire d'investissement, un document technique (maximum 12 pages) contenant le contexte, les principales contraintes de développement, la justification, le contenu du programme, les modalités de mise en œuvre, les coûts et financement, les bénéficiaires et impact, les risques;
- (iv) préparer et fournir au (à la) consultant(e) principal(e) les contributions à intégrer dans le texte principal du PNIA;
- (v) soumettre une version préliminaire de leur travail à la FAO et au SE-SDR et établir une version finale sur la base des observations et suggestions reçues;
- (vi) appuyer le(la) consultant(e) principal(e) dans la finalisation du PNIA;
- (vii) participer à l'atelier de validation du PNIA.

19. La description de l'axe prioritaire d'investissement n° 4 "Développement de dispositifs d'appui-conseil" s'appuiera sur les documents établis dans le cadre de l'étude sur la mise en place d'un dispositif intégré d'appui-conseil pour le développement rural au Niger (FAO/TCPNER/3101)³. Pour la rédaction de cette partie, le (la) consultant(e) en charge sera appuyé pour la rédaction du document technique pendant une semaine par le consultant national ayant participé à cette étude. Des termes de référence spécifiques seront préparés à cet effet.

20. Qualification et expérience: Au moins un diplôme de niveau de *Master of science* en agronomie, agroéconomie ou dans une discipline apparentée, et plus de cinq ans d'expérience en matière de planification et de formulation de projets dans les domaines dont ils (elles) auront la charge; bonne maîtrise des logiciels de traitement de texte et de tableurs.

D. DUREE DE LA MISSION

21. La mission se déroulera sur une période de 6 semaines au maximum et les prestations correspondront au nombre de 28 jours pour le consultant principal et de 21 jours pour les deux autres consultants. Ils remettront, pour observation, une version préliminaire de leur travail à la FAO et au SE-SDR. Une semaine après, ils finaliseront leurs documents sur la base des remarques et suggestions reçues.

22. Les consultants seront appuyés par un fonctionnaire du service TCIA de la FAO qui se rendra au Niger pour la finalisation du document et l'atelier de validation avec les familles d'acteurs signataires de la Charte.

³ Analyse diagnostique, du système d'appui-conseil; Proposition d'un dispositif d'appui au développement rural conseil amélioré; Plan de mise en œuvre.

ANNEXES

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Plan national d'investissement agricole (PNIA) Processus de finalisation – Mission FAO/TCIA NOTE DE CADRAGE 17-08-2010

E. CONTEXTE

23. A l'instar de tous les pays de la sous région, le Niger s'est engagé depuis octobre 2006 dans le processus de mise en œuvre de l'agenda de Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et de la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP), comme faisant partie des efforts nationaux de promotion du développement du secteur agricole et de la croissance économique. Ce processus s'est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) et de la Stratégie de développement rural (SDR).

24. La SDR, traduit en particulier la volonté des autorités nationales de créer les conditions d'une meilleure coordination des politiques en matière de développement rural et d'assurer la mise en cohérence et l'harmonisation de l'ensemble des interventions menées par l'autorité publique, que ce soit sur ressources propres ou dans le cadre d'appuis techniques et financiers fournis par les partenaires au développement. Il s'agit donc du cadre de référence de la politique menée par l'Etat en matière de développement rural à l'horizon 2015 pour accompagner l'ensemble des acteurs du secteur rural (opérateurs et producteurs ruraux, organisations locales ou professionnelles, collectivités territoriales, ...) dans le renforcement du développement des activités socio-économiques, de la gouvernance locale, et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

25. La table ronde, tenue du 29 au 30 septembre 2009, a abouti à la signature⁴ de la Charte nationale ECOWAP/PDDAA du Niger (Compact) qui établit un cadre de partenariat entre le gouvernement du Niger et les partenaires au développement pour la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA). La Charte précise aussi que le PNIA s'inscrira entièrement dans la SDR qui est le creuset de l'ensemble des interventions de développement du secteur agricole au niveau du pays.

26. Dans le cadre du processus post-compact, le Secrétariat exécutif de la SDR (SE-SDR) a préparé, début juin 2010, un document préliminaire du PNIA (PNIA/SDR) qui a été présenté au Business meeting sur le financement des PNIA des pays membres de la CEDEAO, tenu à Dakar du 14 au 17 juin 2010. La rencontre a apprécié de façon générale la qualité des plans préparés et leur alignement sur le PDDAA.

27. Le SE-SDR a organisé, le 28 juillet 2010 à Niamey à l'intention des familles d'acteurs signataires de la Charte, un atelier de restitution portant entre autres sur la présentation du document PNIA/SDR, les résultats du Business meeting de Dakar et la présentation du fonds multilatéral GAFSP, auquel le Niger est éligible.

28. Le Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Niger, a adressé le 1^{er} juillet 2010, une requête à la FAO demandant un appui technique pour la finalisation du PNIA/SDR sur la base des observations formulées par l'équipe de revue technique externe et par les partenaires impliqués dans le processus de l'ECOWAP/PDDAA.

29. La BAD a mené, du 22 juillet au 3 août 2010, une mission de préparation du projet de mobilisation des eaux des régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PME/MTZ) qu'il est prévu de présenter au financement GAFSP. Rappelons qu'une requête de financement sur fonds GAFSP doit être obligatoirement accompagnée d'un PNIA revu et approuvé par les autorités compétentes.

⁴ Les acteurs signataires de la Charte sont le Gouvernement (CIP-SDR), les PTF du secteur rural (Délégation UE, chef de file), les organisations paysannes (RECA), les ONG et associations développement, le secteur privé et les banques (CCIAN), la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'Union africaine/NEPAD.

30. Du 3 au 10 août 2010, une mission FAO/TCSF est venue appuyer le processus de finalisation du Plan d'action national de sécurité alimentaire (PANSA). La sécurité alimentaire ayant une dimension intersectorielle, le PANSA intégrera les actions de sécurité alimentaire de la SDR, mais prendra également en compte les actions à mener dans les autres secteurs (nutrition, éducation,...).

31. Enfin sur le plan national, il est prévu prochainement (au cours du mois de septembre) de démarrer: (i) la revue à mi-parcours de la SDRP; (ii) un exercice de révision de la SDR.

F. DEROULEMENT DE LA MISSION FAO

32. Une mission de FAO/TCIA s'est rendue du 5 au 17 août 2010 au Niger pour appuyer le processus de finalisation du PNIA-SDR. Au passage de la mission, seules des observations verbales sur le document PNIA/SDR étaient disponibles. Ces observations indiquaient des faiblesses au niveau de la modélisation des matrices, de l'estimation des résultats attendus, du chiffrage des coûts, de l'évaluation économique et financière et du processus de suivi-évaluation. Le Gouvernement a adressé des courriers⁵ à la CEDEAO pour obtenir les observations formelles des experts chargés de la revue. La réponse à ces courriers est en attente.

33. Compte tenu du peu d'éléments disponibles au passage de la mission, celle-ci a mené de nombreux entretiens avec les principaux signataires de la Charte et les différents partenaires au développement du secteur rural disponibles. Le but de ces entretiens était de recueillir les observations et les attentes des différentes parties prenantes sur le PNIA/SDR afin de pouvoir les refléter dans la version finale du document. La mission a mené des séances de travail à ce sujet avec le SE-SDR et analysé la version préliminaire du PNIA/SDR.

G. CONSTATS

ANALYSE DE LA VERSION PRELIMINAIRE DU PNIA/SDR

34. Le document préliminaire du PNIA/SDR a été préparé très rapidement (moins de 10 jours) pour pouvoir être présenté au Business meeting de Dakar les 14 au 17 juin 2010. Dans un laps de temps si court, il était impossible de mener un cadrage des axes d'investissements à inclure dans ce document. Le document actuel est donc une synthèse de la SDR et de son Plan d'action (PA-SDR). Il présente les axes stratégiques, les objectifs et programmes de la SDR, les interventions des bailleurs, le chiffrage des coûts ainsi que les procédures et dispositifs de mise en oeuvre de la SDR.

35. Les tableaux de coûts inclus dans le document présentent:

- les coûts estimés par programmes et sous-programmes du PA-SDR (2006-2010) (1 992,4 milliards de FCFA);
- les financements exécutés entre 2006 et 2009 (258,5 milliards de FCFA, soit 13% du budget total);
- une projection de financement 2010-2012 (584,9 milliards de FCFA soit 30% du budget total de la SDR), indiquant un gap de financement de 170,8 milliards de FCFA (environ 335 millions USD). Ce budget pour la période 2010-2012 est très ambitieux.

36. Par ailleurs, pour répondre à un plan d'investissement, le document manque de précisions sur des points essentiels tels que: période couverte par le plan, investissements ciblés, aires géographiques couvertes, phasage et acteurs impliqués. Les produits ou résultats attendus ne sont pas précisés ce qui rend difficile l'évaluation de la pertinence du plan et de sa contribution concrète aux objectifs de la SDR.

37. Enfin, ce document devrait montrer davantage la liaison entre les investissements publics et privés dans le secteur rural, le rôle attribué aux organisations de producteurs

⁵ Courriers électroniques des 2 et 16 juillet, courrier postal du 12 août 2010.

dans la gestion d'infrastructures productives ou de prestations de service au monde rural. Il est indispensable d'établir des liens et des partenariats étroits entre la profession, le secteur privé et les services techniques de l'Etat pour assurer un développement soutenu et durable du secteur rural.

38. En définitive, ce document réaffirme que la SDR reste le cadre de référence des interventions dans le secteur rural, rappelle les instruments de mise en œuvre de la SDR mais n'apporte pas d'éléments précis de cadrage et de phasage des investissements prioritaires à réaliser qui permettraient de servir de plaidoyer pour mobiliser des investissements supplémentaires dans le secteur rural.

ENTRETIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES

39. Les entretiens menés avec les autorités gouvernementales, les représentants des producteurs agricoles, du secteur privé, les PTF, ont fait ressortir certaines préoccupations et points de vue communs. Ceux qui sont largement partagés entre les interlocuteurs rencontrés peuvent être résumés comme suit:

- Compte tenu des problèmes structurels récurrents qui se posent dans le secteur agricole depuis des années, et qui sont exacerbés par les aléas climatiques, les interventions devraient être concentrées sur l'augmentation et la sécurisation de la production agricole⁶.
- La meilleure maîtrise de l'eau agricole, avec un accent particulier sur la petite irrigation maîtrisable par les organisations de producteurs, est un des premiers aspects sur lequel il faudrait intervenir. Elle est déterminante pour améliorer la production et la sécurité alimentaire des populations rurales et du pays. Il faudrait veiller en même temps que l'accès à l'eau potable/assainissement dans les pôles de production soit également garanti.
- L'aménagement des terroirs et parcelles de production (mesures physiques et biologiques) et la préservation du capital "terre/arbres" dans le but de réduire les pertes de sol, de fertilité et d'eau et de créer un environnement plus favorable aux cultures est un autre axe structurel important pour améliorer durablement le niveau et la stabilité des productions.
- L'élevage est un sous-secteur qui présente un important potentiel de développement. L'amélioration des systèmes d'élevage traditionnel, la gestion raisonnée des cheptels, l'adoption de pratiques réduisant la sensibilité des cheptels aux aléas climatiques, une meilleure intégration agriculture-élevage, etc. sont des axes d'interventions prioritaires pour améliorer/stabiliser les performances de ce sous-secteur et la résilience des ménages ruraux aux crises alimentaires.
- Le choix des spéculations et les techniques d'exploitation doivent être adaptées aux conditions et potentiels des zones agro-écologiques du pays. Une approche de développement par filières porteuses, intégrées dans les systèmes d'exploitation familiales, devrait avoir un impact fort sur l'amélioration et la sécurisation des revenus des ménages ruraux ainsi que sur l'amélioration des systèmes d'exploitation eux-mêmes.
- Le renforcement de capacité des bénéficiaires devrait aller de pair avec les investissements physiques et appuis matériels. L'appui-conseil aux producteurs devrait être conçu comme une activité transversale à lier étroitement à la gestion et l'exploitation des investissements physiques réalisés et aux filières soutenues. Afin d'assurer la durabilité des systèmes d'appui conseil, il est nécessaire d'impliquer les organisations de producteurs dans la gestion des systèmes d'appui-conseil ou d'autres prestations de services.
- L'opérationnalisation de la SDR est perçue comme un processus assez lourd et complexe. Elle répond aux besoins de coordination des actions au niveau des autorités gouvernementales et a permis de rassembler autour d'une vision partagée les PTF qui oeuvrent dans le secteur rural. Cependant afin d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre, une simplification de la SDR est souhaitable.

⁶ Le terme "agriculture" ou "agricole" est employé dans ce document au sens large et recouvre les sous-secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt et l'environnement.

H. FINALISATION DU PNIA

40. Le PNIA devrait être vu comme un plan devant permettre de renforcer les investissements productifs dans le secteur agricole. Il doit bien sûr s'intégrer dans la SDR, mais devrait présenter une vision plus dynamique des investissements à réaliser au cours des prochaines années en prenant en compte les problèmes de fonds et les défis importants du secteur rural. La sécurité alimentaire qui est un problème récurrent au Niger et une des orientations prioritaires fixées par le nouveau gouvernement, est un thème fédérateur sous lequel pourraient être placés les axes d'investissement à développer dans le PNIA.

41. Par ailleurs, la préparation du document de projet et de la requête au fonds GAFSP devrait être réalisée en étroite synergie avec le processus d'élaboration du PNIA. De même une liaison étroite devrait être établie entre l'élaboration du PANSA et celle du PNIA.

PROPOSITION DE CADRAGE POUR LE PNIA/SDR

42. Le cadrage proposé pour le PNIA/SDR vise en priorité à s'attaquer aux contraintes structurelles qui constituent un frein à l'amélioration des performances du secteur agricole. Les objectifs et axes d'investissement proposés ci-dessous découlent de l'analyse des documents et des entretiens menés par la mission.

Objectifs

Objectif général: Augmenter et sécuriser la production agricole de manière durable

Objectifs spécifiques:

- Développer et sécuriser le capital productif des exploitations agricoles familiales;
- Améliorer de manière durable la productivité des terres et du travail sur les exploitations familiales;
- Améliorer les revenus que les ménages ruraux tirent des productions agricoles;
- Renforcer les capacités techniques et de gestion (des activités et des ressources) des producteurs agricoles et des OP.

Période couverte par le PNIA

La période du PNIA couvrira la période restante pour le Plan d'action de la SDR, soit 2011 à 2015.

Axes ou programmes d'investissement prioritaires

43. Sur la base des objectifs ci-dessus, les axes ou programmes d'investissement prioritaires proposés sont les suivants:

- Développement de la petite irrigation à la portée des exploitations familiales (Programmes/sous programmes: 2, 3, 4.1, 5, 6, 8, 9, 11);
- Intensification des systèmes d'élevage en veillant à minimiser les risques liés aux aléas climatiques (Programmes/sous programmes: 2, 3, 5, 6, 12);
- Aménagement/restauration des zones de production pour réduire l'érosion et le ruissellement des eaux de surface et améliorer la fertilité des sols (Programmes/sous programmes: 1, 2, 3, 6, 10, 13, 14);
- Développement de systèmes d'appui-conseil en liaison étroite avec les investissements physiques et/ou les filières porteuses (Programmes/sous programmes: 3, 6);

- Révision et appui au dispositif de mise en œuvre de la SDR, en particulier au niveau de la programmation et du suivi-évaluation, et de système d'information du secteur rural (Programmes/sous programmes: 7).

Groupes cibles directs

- Exploitations familiales rurales
- Organisations de producteurs

Partenaires de mise en œuvre

- Maître d'ouvrage des programmes de la SDR et autres entités de coordination
- Services nationaux/régionaux des ministères techniques concernés
- Faïtières des organisations de producteurs et leurs réseaux
- ONG et associations de développement

I. FEUILLE DE ROUTE

Activité	Responsabilité	Période / Date limite
Validation des programmes prioritaires d'investissement du PNIA	SE-SDR	20/08
Recrutement d'une équipe technique pour travailler sur les programmes prioritaires d'investissement	FAO, SE-SDR	20/08
Reprise du document préliminaire et élaboration des programmes prioritaires d'investissement (contenu, résultats attendus, coûts, schéma de mise en œuvre) et du PNIA	Equipe d'experts nationaux, FAO, SE-SDR	23/08 - 10/09
Atelier de validation et finalisation du PNIA	FAO (mission), SE-SDR	17 – 30/09
Présentation de la requête de financement au GAFSP	SE-SDR, Commissariat au développement	30/09

PROPOSITION DE CANEVAS DU PNIA

Sommaire

Abréviations

Résumé analytique

Introduction (0,5 page)

Contexte du pays et du secteur agricole (environ 10 pages max.)

Contexte général économique (0,5 - 0,75 page max.)

- Situation générale du pays
- Contexte économique

Pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition (0,5-1 page max.)

- Pauvreté
- Sécurité alimentaire
- Situation nutritionnelle

Principales stratégies et interventions du gouvernement et des bailleurs dans le secteur agricole (1 - 1,5 page)

- Principales politiques/stratégies du gouvernement
- Activités des principaux bailleurs de fonds
- Évaluation/rôle du secteur privé, des organisations de producteurs, de la société civile.

Principaux problèmes dans les sous-secteurs agricoles (6 - 7 pages max.)

en liaison avec les priorités retenus dans le plan d'investissement

Raison d'être du plan d'investissement (1 page)

Description du plan d'investissement (12 pages max.)

Objectifs (0,25 page)

Axes d'investissement (6 - 7 pages max.)

Mise en œuvre et arrangements (1 - 1,5 page)

- Tutelle
- Pilotage
- Coordination
- Principaux partenaires de mise en œuvre et leur rôle
- Suivi et évaluation

Coûts et financement (1,5 page)

Bénéfices et impacts (1 page)

- Bénéfices: résultats attendus, nombre de bénéficiaires touchés

- Impact: socio-économique, sécurité alimentaire, environnemental, ...

Risques et durabilité (1,5 page)

- Analyse des risques
- Durabilité
- Aspects novateurs

Annexes

Annexe 1: Cadre logique

Annexe 2: Coûts détaillés

Annexe 3: Matrice des interventions en cours

Annexe 4: Matrice des parties prenantes

Annexe 5: Annexes techniques